



**HAL**  
open science

## Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés.

Myriam Baron, Cathy Perret

► **To cite this version:**

Myriam Baron, Cathy Perret. Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés.. Géographie, Économie, Société, 2008, 10 (2), pp.223-242. halshs-00289518

**HAL Id: halshs-00289518**

**<https://shs.hal.science/halshs-00289518v1>**

Submitted on 20 Jun 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**COMPORTEMENTS MIGRATOIRES DES ETUDIANTS ET DES  
JEUNES DIPLOMES FRANÇAIS**

**CE QUE REVELE LE NIVEAU REGIONAL**

**FRENCH STUDENTS' AND GRADUATES' MIGRATION  
BEHAVIOURS**

**WHAT IS REVEALED BY REGIONAL LEVEL**

**Myriam BARON**

Maître de conférences en Géographie  
Université Paris 7 – Denis Diderot  
UMR CNRS 8504 Géographie-cités  
Case courrier 7001  
F - 75205 Paris Cedex 13  
[baron@parisgeo.cnrs.fr](mailto:baron@parisgeo.cnrs.fr)

**Cathy PERRET**

Ingénieur de recherche  
Chercheur associé  
UMR CNRS 5225 IREDU  
Université de Bourgogne  
Pôle AAFE - Esplanade Erasme  
BP 26513  
F - 21065 Dijon cedex  
[cathy.perret@u-bourgogne.fr](mailto:cathy.perret@u-bourgogne.fr)

**Résumé :** *Jusqu'à présent, les analyses des comportements migratoires des jeunes liés à l'enseignement supérieur ont fait la part belle aux analyses en termes de coûts et d'avantages. Qu'il s'agisse des étudiants au cours de leurs parcours universitaires ou des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur accédant au marché du travail. Jusqu'à présent ces mêmes travaux sur les migrations des jeunes en France ont peu intégré les effets du contexte géographique. Comme l'appareil statistique national permet d'étudier les mobilités des étudiants et des diplômés au niveau des régions françaises, il est désormais possible d'apporter des éléments de réponse à des questions du type : changent-ils de région de la même manière ? Comment l'appartenance régionale influence-t-elle leurs manières de migrer ? Les principaux résultats sont exposés dans trois parties consacrées respectivement à une présentation des grands constats sur les migrations puis aux singularités disciplinaires, aux impacts de l'environnement social et du parcours scolaire des jeunes en termes de migration et enfin, à l'étude des dimensions régionales des migrations des jeunes de l'enseignement supérieur.*

**Mots clés :** *comparaisons, déterminants, France, individus, migrations, modèles*

**Abstract:** *Until now, analyses about migrations of young people linked with French higher education seemed to focus only on costs and advantages. Especially students in training and young graduates integrating labour market. They consider strategies of job searching and studies efficiencies. Until now, these analyses about French students' and graduates' migrations didn't take into account geographical dimensions. From now, national databases allow studying regional migrations of both students and graduates. Now, one can answer to questions like: do they migrate the same way? Do regions influence the way they migrate? Main results are explained in three developments. The first one presents main characteristics of students and graduates' migrations. The second part studies links between migrations and social belonging and characteristics of trainings. The last development focuses on regional dimensions of students' and graduates' migrations.*

**Key words:** *comparisons, factors, France, migrations, models, students*

## **Introduction : migrations et insertions, regards croisés<sup>1</sup>**

Pourquoi croiser les regards sur les questions d'insertion mais aussi sur les migrations des jeunes ? Parce que les études supérieures et l'accès à l'emploi s'avèrent être des périodes propices à la mobilité géographique : 27% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'habitent plus dans leur région de formation après trois ans de vie active (Caro et Martinelli, 2002 ; Cuney et al., 2003). Jusqu'à présent, les analyses des comportements migratoires des jeunes liés à l'enseignement supérieur ont fait la part belle aux stratégies de recherche d'emploi, en intégrant des considérations liées aux coûts de recherche d'emploi ou aux aménités (environnement, qualités de la vie, biens et services publics locaux, etc.) ou encore en s'intéressant aux rendements des études. Jusqu'à présent, les travaux sur les migrations des jeunes en France se sont souvent focalisés sur les déterminants sociaux et économiques de la migration sans toujours s'attacher aux *effets du contexte géographique*. Mettre l'accent sur le contexte géographique et plus particulièrement sur la dimension régionale des migrations est apparu nécessaire dans la mesure où ces dernières sont au cœur de nombreux enjeux et intérêts pour les décideurs. Elles peuvent en effet constituer un levier du développement économique et de la croissance régionale. En outre, si les effets des contextes économiques régionaux ont récemment fait l'objet d'investigations pour les diplômés entrant sur le marché du travail (Perret et Roux, 2004), il ne faudrait pas négliger ceux relatifs à l'offre de formation mis en évidence dès les années 90 (Charlot et al., 1991). Depuis le dernier plan de redéploiement universitaire « U 2000 », la diffusion de l'offre de formations universitaires sur le territoire national, notamment celles de premier cycle, a contribué à définir ou confirmer des spécificités régionales fortes (Baron, 2004). Ces dernières peuvent induire des

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés dans cet article sont en partie extraits d'un rapport de recherche intitulé *Mobilités des jeunes et qualifications des territoires : quelles disparités régionales ?* dans le cadre d'un appel à projets de recherche coordonné par la DEPP, le Ministère de la Recherche et la DIACT dont le titre était « Education et formation : disparités régionales et territoriales ».

comportements migratoires particuliers durant le parcours de formation universitaire ou lors de l'entrée sur le marché du travail (Baron et Perret, 2006). Prendre en compte les effets du contexte géographique, en privilégiant la dimension régionale, c'est intégrer d'autres dimensions que les stratégies sociales et économiques des jeunes, comme d'une part l'offre de formation pour les mobilités en cours d'études et d'autre part les caractéristiques du marché du travail.

Or, les mises en regard des migrations des étudiants avec celles liées à l'accès au premier emploi n'ont jamais été réalisées. L'une des principales raisons a longtemps résidé dans l'absence d'enquêtes représentatives à différents échelons géographiques. Désormais, l'appareil statistique national permet d'étudier les mobilités des différentes populations de jeunes liés à l'enseignement supérieur au niveau des régions françaises. Comme la comparaison des effets régionaux dans le choix de migrer devient possible, les interrogations concernant les principaux facteurs favorisant la migration durant les études et après peuvent être revisités. Ces facteurs sont-ils identiques pour les deux populations de jeunes considérées a priori comme différentes ? Cet article présente les regards qu'il est désormais possible de porter sur les poids respectifs des différents facteurs mobilisés pour comprendre les comportements migratoires des jeunes liés à l'enseignement supérieur. Les principaux résultats des analyses réalisées sont exposés dans trois parties consacrées respectivement à une présentation des grands constats sur les migrations puis aux singularités disciplinaires en termes de migration, aux impacts de l'environnement social et du parcours scolaire des jeunes, et enfin à l'étude des dimensions régionales des migrations des jeunes de l'enseignement supérieur.

## **1. Migrations et sources statistiques**

### **1.1. Regards croisés dans un cadre imposé**

Pour examiner les déterminants des changements de région des étudiants et des diplômés lors de leur entrée sur le marché de l'emploi, deux sources d'informations ont été mobilisées. Elles présentent l'intérêt de situer toutes les mobilités durant une même période : les années 1998 et 1999. L'étude des migrations régionales des étudiants est réalisée à partir des données relevant de l'enquête annuelle de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) menée auprès des établissements universitaires concernant les caractéristiques de chaque étudiant qui y est inscrit. Seuls les étudiants en cours d'études ont été retenus : soit quelques 763 320 individus sur environ 1 300 000 inscrits à l'Université pour l'année 1998-1999. Agés de moins de 35 ans, de nationalité française et relevant du régime de la formation initiale, ces étudiants sont inscrits à la rentrée 1998 et à la rentrée 1999 dans un établissement de France métropolitaine. Leurs mobilités inter régionales sont appréciées en comparant les régions des établissements d'inscription en 1998 et en 1999.

Quant à l'étude des mobilités des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, elle s'appuie sur l'enquête intitulée « Génération 98 » réalisée à l'initiative du Céreq (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications) au printemps 2001 auprès de 54 000 jeunes sortis du système éducatif en 1998. Ce travail s'appuie sur un échantillon de plus de 28 300 jeunes ayant un niveau de formation supérieur au baccalauréat et ayant eu un emploi dans les trois ans qui ont suivi leur sortie du système éducatif et dont le premier emploi est obtenu dans une région métropolitaine française (emplois dans les DOM-TOM ou à l'étranger exclus). De nationalité française et âgés de moins de 35 ans, ils représentent 345 000 jeunes qui avaient quitté pour la première fois le système supérieur d'éducation. Les mobilités régionales sont appréhendées en comparant la région de formation en 1998 et celle où le jeune exerce son premier emploi (emplois de vacances exclus). Compte

tenu de la durée moyenne d'accès au premier emploi des jeunes à l'issue de l'enseignement supérieur (1 à 2 mois), les mobilités sont concentrées sur les années 1998 et 1999.

Si la comparaison dans un même cadre territorial et à une même période est rendue possible, il ne faudrait pas oublier les limites d'une approche régionale des migrations. Assimiler les départs d'une région vers une autre à des migrations définitives, surtout quand ces régions sont voisines peut sembler excessif car c'est négliger ce qui peut se passer aux marges de ces espaces. Que dire en effet des départs des diplômés d'Ile-de-France pour occuper un emploi en Picardie ? La réponse n'est pas unique. S'il s'agit du départ d'un diplômé de l'université d'Evry-Val d'Essonne à Amiens, il y a fort à parier que cette migration revêt un caractère définitif. En revanche, s'il s'agit d'un diplômé de l'université de Cergy-Pontoise qui est recruté dans une entreprise de Chantilly, cette migration est plus difficile à caractériser : il peut s'agir d'une simple navette quotidienne. Dans le cadre de ce travail, il n'y a aucun moyen de lever une telle incertitude.

## **1.2. Migrations, universités et entrée dans la vie active : quelques ordres de grandeur**

Un premier fait mérite d'être rappelé : les changements de région sont plus fréquents lors de l'entrée dans la vie active qu'au moment de l'entrée à l'Université ou au cours des études puisqu'ils concernent 28% des diplômés entrant sur le marché du travail, 11% des bacheliers s'inscrivant à l'Université et seulement 6% des étudiants en cours de formation. Deux groupes d'étudiants échappent à cette tendance, sans que cela constitue une surprise : les diplômés de fin de 2<sup>e</sup> cycle intégrant une formation de 3<sup>e</sup> cycle et les étudiants qui ont un parcours de formation atypique, par exemple ceux qui se réorientent vers une nouvelle formation à un niveau inférieur. Mobilité géographique et réorientations semblent alors aller de pair. Dans ces deux cas, plus de 2 étudiants sur 10 changent de région. Ce qui est confirmé par le fait que, quels que soient le moment du parcours universitaire et le secteur disciplinaire d'inscription, les changements de région sont d'autant plus fréquents qu'il y a changement de

secteur disciplinaire. Enfin, au cours du 1<sup>er</sup> cycle comme lors de l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle, les étudiants d'IUT restent les plus mobiles.

Les étudiants franciliens sont moins mobiles que les provinciaux. Parmi ces derniers, 23% des étudiants migrants se dirigent plus volontiers vers l'Ile-de-France. Enfin, quand ces mêmes étudiants provinciaux changent de région pour poursuivre leurs formations universitaires, dans plus d'un cas sur deux ils vont dans un établissement d'une région qui n'est pas voisine de la leur. Tout comme les étudiants, les jeunes diplômés franciliens sont moins mobiles que leurs homologues de province : 16% contre 30% pour les provinciaux. De l'Université à l'obtention du premier emploi, on retrouve deux constantes : une mobilité des provinciaux de plus en plus dirigée vers l'Ile-de-France et un accroissement des migrations vers des régions éloignées, non limitrophes. Près du tiers des diplômés de province occupent ainsi leur premier emploi en Ile-de-France et plus de 40% parmi ceux de l'enseignement supérieur long.

Si, pour les provinciaux, la mise en regard des comportements des étudiants et des diplômés laisse l'image d'une relative continuité, il en va tout autrement pour les Franciliens. Alors que moins de 15% des étudiants décident de s'inscrire dans un des établissements du Bassin Parisien pour poursuivre leurs formations, ils sont plus de 50% des diplômés de l'enseignement supérieur à s'insérer dans les marchés du travail de ce même Bassin Parisien.

D'ores et déjà, l'idée selon laquelle la mobilité fait partie intégrante du cursus universitaire ne concerne qu'une petite partie des étudiants. De manière plus radicale, on peut voir dans ce résultat le fait que l'offre de formation régionale satisfait aux attentes du plus grand nombre d'étudiants. Lors de l'accès à l'emploi, la migration n'est pas non plus le comportement le plus fréquent, puisque les trois quarts des jeunes trouvent un emploi dans la région où ils ont été formés. Faut-il y voir une préférence des jeunes pour s'insérer dans leur région et/ou une préférence des employeurs pour des diplômés aux telles caractéristiques ? Ce qui reviendrait à

affirmer et confirmer que les régions « forment » en premier lieu pour elles-mêmes (Charlot et al., 1990).

### **1.3. Quelques choix méthodologiques pour croiser plus finement les informations**

Les migrations régionales des jeunes constituent un enjeu d'autant plus fort qu'elles correspondent à un moment de ruptures dans leurs trajectoires de vie, comme c'est le cas pour les diplômés accédant aux marchés de l'emploi. Pour les étudiants, ces moments coïncident le plus souvent avec les passages de cycle : les entrées en deuxième et en troisième cycle sont ainsi propices aux changements de type de formation. Ce sont donc ces passages de cycles qui sont examinés avec attention. Ces moments dans la trajectoire de formation et d'insertion peuvent être assimilés à une bifurcation, dans la mesure où ils sont souvent accompagnés de changements de lieux d'étude qui peuvent induire des migrations définitives.

Mais de quelles migrations parle-t-on ? Pour répondre à cette dernière question, les populations d'étudiants et de diplômés ont été divisées en plusieurs catégories. Dans le cas des étudiants, sont individualisés les sédentaires tandis que l'ensemble des migrants de province est subdivisé entre ceux qui partent en Ile-de-France pour poursuivre leurs études, ceux qui gagnent une région de province voisine et enfin ceux qui font le choix d'une région de province plus lointaine. Quant aux diplômés entrant sur le marché du travail, comme dans le cas des étudiants, les sédentaires sont individualisés et les migrants se subdivisent entre diplômés de province partant travailler en Ile-de-France ; ceux qui vont travailler dans une région de province voisine ; ceux qui effectuent un déplacement à plus longue portée dans une région de province qui n'est pas limitrophe de celle dans laquelle ils ont obtenu leurs derniers diplômes. Enfin, et à la différence des étudiants, une attention particulière est portée aux diplômés retournant dans leur « région d'origine »<sup>2</sup> pour travailler.

---

<sup>2</sup> La notion de « région d'origine » employée ne correspond pas à la région de naissance de l'individu mais à la région dans laquelle il résidait quand il était au collège en classe de 6<sup>e</sup>.



L'étude des déterminants de la migration individuelle a été menée en deux étapes à l'aide d'outils économétriques. Des modèles logits multinomiaux ont été utilisés pour étudier les choix de migration des jeunes dans un contexte où on ne peut pas *a priori* classer les différents types de mobilités les uns par rapport aux autres. Comme la nature des comportements étudiés diffère entre provinciaux et franciliens, pour lesquels la mobilité en direction de l'Ile-de-France n'existe pas, les modélisations ont été réalisées pour deux sous-populations : respectivement les jeunes de province et les franciliens. Afin de mieux apprécier les différences entre secteurs disciplinaires pour les étudiants, ces modèles ont été réalisés pour chaque secteur disciplinaire. Dans le modèle global, le changement de secteur est pris en compte grâce à l'introduction de variables croisant secteur en 98 et secteur en 99. Dans les modèles par secteur, une variable supplémentaire dénommée « changement de secteur » est introduite comme variable explicative.

Dans les différents modèles testés, l'introduction comme variables explicatives des régions d'inscription à l'université ou des régions de sortie du système éducatif permet d'examiner les disparités inter régionales en tenant compte des profils des jeunes et des secteurs disciplinaires. Prendre en compte l'appartenance régionale dans les analyses de comportements migratoires individuels des jeunes, c'est étudier dans quelles mesures le contexte régional intervient. Ce dernier peut être relié à l'offre de formation pour les étudiants et aux caractéristiques du marché du travail pour les jeunes diplômés en phase d'insertion. Compte tenu de la nature différenciée des mobilités entre provinciaux et franciliens, le recours à deux échantillons permet d'apprécier finement les déterminants des différents choix de mobilité. Toutefois, ce type d'étude ne permet pas d'appréhender les disparités inter régionales entre les 22 régions métropolitaines, puisque les franciliens sont traités séparément. Il faut donc recourir à une analyse différente permettant d'avoir une mesure de la mobilité équivalente quelque soit la région. Seule l'étude du choix de migrer ou de ne pas migrer reste

pertinente pour les étudiants en cours de formation. Ce choix est examiné à l'aide de modèles logistiques dichotomiques où les régions sont introduites comme variables explicatives. Pour les diplômés accédant à leur premier emploi, c'est plus l'étude du choix de ne pas migrer ou de retourner dans sa région d'origine ou de migrer dans une région autre que sa région d'origine qui paraît intéressant. Cette étude est réalisée à partir de trois modèles logistiques : le premier permet de comparer les caractéristiques des diplômés mobiles par rapport aux diplômés sédentaires, le deuxième les caractéristiques des diplômés qui reviennent dans leur région d'origine par rapport aux diplômés sédentaires, enfin le dernier modèle met en lumière le profil des diplômés migrants vers une région autre que leur région d'origine toujours par rapport aux diplômés sédentaires.

## **2. Quels déterminants individuels pour les mobilités des jeunes de l'enseignement supérieur ?**

### **2.1. La primauté des secteurs disciplinaires**

Pour les étudiants, l'examen des facteurs susceptibles d'encourager la migration met en évidence des effets importants dus aux secteurs disciplinaires (tableau 1). Ceux-ci sont plus importants que les effets liés aux caractéristiques socio-démographiques, comme le fait d'être un étudiant ou une étudiante, ou aux parcours scolaires comme le type de baccalauréat obtenu.

« *Toutes choses égales par ailleurs* », l'inscription dans une des grandes filières de formation est déterminante lors de l'accès au 2<sup>ème</sup> cycle mais diffère peu selon le type de passage étudié.

Les comportements migratoires des étudiants semblent ainsi plus conditionnés par l'environnement d'étude que par des facteurs sociologiques. Tout comme les étudiants changeant de filière de formation lors du passage de cycle, les étudiants en IUT figurent parmi les plus mobiles. Viennent ensuite les étudiants de Langues, Lettres et Sciences Humaines (LLSH) et enfin ceux du secteur économique et juridique et des domaines de la Santé.

La nature de la migration diffère en fonction de ces mêmes secteurs disciplinaires (tableau n° 2). Lors de l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle, les étudiants des filières Sciences - STAPS font des choix similaires aux titulaires d'un DUT, alors que les premiers figurent parmi les moins mobiles contrairement aux seconds. « *Toutes choses égales par ailleurs* », ces derniers formés en province partent plus fréquemment dans les régions voisines de celles où ils ont obtenu leur diplôme de 1<sup>er</sup> cycle ; tandis que ceux des autres filières rejoignent plus fréquemment une des 17 universités parisiennes. Quant aux étudiants franciliens en Sciences - STAPS et en IUT, ils privilégient des régions lointaines, ceux inscrits dans les autres filières optant pour les régions du Bassin Parisien.

Ces choix de destinations sont différents après l'obtention d'un 2<sup>ème</sup> cycle. L'Ile-de-France devient alors la première destination des étudiants ayant achevé un 2<sup>ème</sup> cycle en province ; la seconde correspond aux régions voisines de celle où ils ont fini leur formation. Les étudiants d'Ile-de-France ne se distinguent pas par un comportement migratoire particulier, puisqu'ils se dirigent souvent vers les régions du Bassin Parisien plutôt que vers des régions plus lointaines.

## **2.2. Les influences de l'origine sociale et des parcours scolaires**

Si les facteurs sociologiques traditionnellement mobilisés pour comprendre les choix d'études s'avèrent peu pertinents pour comprendre le changement de région d'étude, ils apparaissent déterminants pour comprendre le choix de la région de destination. L'origine sociale n'apparaît pas comme un facteur majeur de migrations au passage du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle. En revanche, elle joue un rôle important lors de l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle, surtout pour le choix des destinations. Les étudiants d'origine sociale aisée (autrement dit les enfants de cadres ou de gens exerçant une profession indépendante) partent plus fréquemment poursuivre leurs études en Ile-de-France lorsqu'ils ont suivi des études de 1<sup>er</sup> cycle en province ou choisissent plus fréquemment des régions lointaines s'ils sont diplômés d'une université francilienne. On peut

voir dans un tel résultat la trace de comportements stratégiques : une volonté d'accéder à des formations plus prestigieuses. Font exception à ce schéma les étudiants inscrits en Langues, Lettres et Sciences Humaines (LLSH), puisque ceux d'origine aisée ayant achevé un 1<sup>er</sup> cycle en province ne privilégient pas la région parisienne mais avant tout des régions non limitrophes à la région où ils ont passé leurs deux premières années de formation universitaire. Enfin, lors de l'entrée sur le marché du travail, l'origine sociale a peu d'effet sur la propension à migrer d'une région à l'autre. Elle joue seulement pour les diplômés des filières longues : « *toutes choses égales par ailleurs* », les enfants de cadres étant plus mobiles et plus enclins à partir dans une région qui n'est pas leur région d'origine.

Tout comme les caractéristiques liées à l'origine sociale, celles relatives au parcours scolaire antérieur jouent pour les étudiants à l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle mais peu lors du passage du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle, à l'exception du secteur Langues-Lettres-Sciences-Humaines (LLSH). Les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique émigrent davantage que les titulaires d'un autre baccalauréat. Lors de l'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle, les comportements des scientifiques et des titulaires d'un baccalauréat économique sont relativement proches : les écarts de probabilités ne sont pas significatifs. Quant aux étudiants choisissant des filières qui ne leur sont pas *a priori* destinées, ils ont des comportements migratoires très spécifiques : lors du passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>ème</sup> cycle, ce choix est marqué par une forte sédentarité pour les titulaires d'un baccalauréat littéraire inscrits en Sciences- STAPS. De manière relativement attendue, les jeunes titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel figurent parmi les étudiants les moins mobiles aux passages de cycles. Enfin, les effets du type de baccalauréat se combinent avec la réussite scolaire. Les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat en retard migrent moins « *toutes choses égales par ailleurs* ». Ces effets sont notables en Sciences-STAPS et dans le secteur LLSH lors de l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle. Les jeunes les plus brillants choisissent plus fréquemment de quitter la région où ils viennent d'obtenir leur diplôme

universitaire et privilégient un établissement d'Ile-de-France pour poursuivre leurs études s'ils sont diplômés d'un établissement situé en province, ou hors du Bassin Parisien s'ils sont diplômés d'un établissement francilien. Tout semble donc se passer comme si les migrations des étudiants en cours de formation renvoyaient à des origines sociales plutôt favorables et/ou à des parcours scolaires plutôt brillants. Ces mêmes migrations ne feraient que retrouver et souligner l'importance des rôles joués par l'origine sociale des étudiants et le capital humain déjà mis en évidence dans les travaux concernant les choix de formation supérieure et les éléments susceptibles d'expliquer la réussite lors d'un parcours de formation. Font exception à ce schéma les jeunes diplômés de 2<sup>ème</sup> cycle en Ile-de-France puisque les plus brillants figurent parmi les moins mobiles. Cette sédentarité n'est en rien extraordinaire puisqu'elle conforte l'image d'une région francilienne dont l'offre de formations universitaires est abondante et fortement spécialisée dans les formations universitaires de fin de parcours universitaire (Fig. 2). Cette sédentarité ne dit rien des migrations qui ont pu se faire par anticipation en début de parcours de formation.

### **2.3. Le rôle du niveau de formation lors de l'accès à l'emploi**

Lors de l'accès au premier emploi, l'un des premiers déterminants de la mobilité inter régionale est le niveau de formation des jeunes. De manière relativement attendue, la mobilité géographique en début de vie active croît avec le niveau de diplôme : un jeune sorti de l'enseignement supérieur sans diplôme aura une probabilité de migrer inférieure de 1% à celle d'un jeune licencié en Langues, Lettres ou Sciences Humaines (LLSH) ; et lui-même aura une probabilité de migrer inférieure de 5% à celle d'un élève d'école d'ingénieurs ou de commerce. Si le phénomène migratoire s'amplifie très fortement avec le niveau de diplôme, c'est souvent parce qu'il permet aux jeunes diplômés de mieux tirer profit de leurs années d'études. Les jeunes qui prospectent sur un marché du travail national, plutôt que régional, souhaitent renforcer leurs chances de trouver un emploi conforme à leurs aspirations, en

particulier en termes de revenus présents et futurs. Dans ce cas, le bénéfice attendu de la mobilité a de fortes chances de dépasser son coût financier et psychologique, ce coût pouvant décroître avec le niveau d'études. D'ailleurs, l'effet net du diplôme se renforce dans le cas des migrations vers la région parisienne ou dans le cas de migrations ne correspondant pas à un retour, ces migrations étant, avant tout, stratégiques.

Ces écarts ne s'expliquent pas par des retours plus fréquents des plus diplômés vers leur région d'origine, région qu'ils ont souvent dû quitter en cours d'études. En effet, plus le jeune est diplômé, moins il a tendance à retourner vers sa région d'origine une fois son cursus scolaire terminé (tableau 3). Parmi les jeunes issus des filières courtes, les sortants des filières universitaires se démarquent puisque, lorsqu'ils partent travailler dans une autre région, ils retournent moins fréquemment dans leur région d'origine et partent plus souvent pour une autre région que leurs homologues issus des filières professionnalisantes « *toutes choses égales par ailleurs* ».

Pour les jeunes de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, deux éléments permettent d'apprécier les effets du parcours de formation : l'âge et le fait d'avoir combiner études et expériences professionnelles durant les années de formation. L'âge à la sortie de formation permet d'apprécier partiellement le poids de la réussite scolaire sur les choix de migration. « *Toutes choses égales par ailleurs* », les plus âgés sont moins mobiles, et ce quel que soit le niveau de formation considéré (supérieur court et long). Ce sont les plus jeunes diplômés des filières longues qui sont les plus tentés par une expatriation dans une région non fréquentée durant leurs études. Cet effet de l'âge se combine avec les caractéristiques familiales qui jouent différemment selon le niveau de formation : avoir des enfants est généralement un frein au changement de région lors de l'entrée dans la vie active pour les diplômés des filières longues. Les effets de l'expérience professionnelle sont loin d'être

négligeables : niveau de formation et expérience professionnelle se combinent pour favoriser l'expatriation régionale.

### **3. Migrations et contextes régionaux**

#### **3.1. Des effets régionaux qui ne peuvent être négligés**

« *Toutes choses égales par ailleurs* », pour toutes les populations de jeunes liés à l'enseignement supérieur, l'appartenance régionale ne constitue pas le premier déterminant des chances de migrer : les effets sectoriels étant particulièrement forts pour les étudiants, le niveau de diplôme pour les jeunes accédant au marché du travail. Bien souvent la région s'impose comme le deuxième facteur de migration. *A sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale et environnement donnés*, les jeunes formés en Ile-de-France ou en Alsace et accédant à un premier emploi sont toujours moins mobiles géographiquement que ceux formés en Lorraine. A l'inverse, ceux formés en Limousin, Basse-Normandie et Picardie sont très mobiles.

Quant aux étudiants, quelque soit le passage de cycle considéré, les effets liés à la filière de formation suivie sont toujours plus marqués que les effets régionaux. Toutefois, l'examen des facteurs de migration au sein des différents secteurs disciplinaires révèle que l'appartenance régionale peut jouer un rôle majeur dans le fait de partir dans une autre région pour poursuivre ses études supérieures. En Droit-Economie-AES comme en LLSH quel que soit le niveau de formation considéré, le premier facteur de mobilité durant les études est la région et non des caractéristiques socio-démographiques ou scolaires. En Sciences – STAPS, ce type de résultat se retrouve seulement lors de l'accès au 3<sup>ème</sup> cycle. Le poids du contexte régional sur les décisions de migration des étudiants renvoie de manière indirecte aux caractéristiques des offres régionales de formations universitaires. Si l'on considère par exemple les offres régionales de fin de parcours de formation dans le secteur LLSH et en Droit-Economie-AES,

on peut supposer soit qu'elles répondent moins aux attentes de formation des étudiants soit qu'il existe dans ces secteurs de fortes spécificités et réputations régionales.

Par ailleurs, des particularités régionales existent dans certains secteurs, comme le montre l'exemple des étudiants du Nord-Pas de Calais inscrits en IUT lors de l'accès à un second cycle universitaire. Ils se distinguent des étudiants des autres régions par leur propension plus forte à quitter la région après l'obtention du DUT « *toutes choses égales par ailleurs* ». Ils rompent ainsi avec la tradition et l'image de sédentarité indissociables de cette région. Cette rupture renvoie dos à dos l'énorme effort consenti pour rattraper les retards en matière d'équipements universitaires et les stratégies de certains directeurs d'IUT de la région qui depuis longtemps ont incité très fortement les étudiants diplômés « à voir du pays » (Baron, 2000). Le même type de constat peut être établi pour les étudiants de Langues-Lettres-Sciences Humaines des régions de Picardie et de Champagne-Ardenne ou encore pour ceux inscrits en Droit-Economie-AES en Alsace, en Auvergne et en Champagne-Ardenne lorsqu'ils entrent en 2<sup>ème</sup> cycle. Quant aux régions du Bassin Parisien, elles se distinguent par le fait que les étudiants ont en général une forte probabilité de partir étudier en Ile-de-France. Là encore, pour ces régions, se pose la question de l'adéquation de l'offre régionale de formation universitaire aux attentes des étudiants.

### **3.2. Nature de la migration et fortes différenciations régionales**

L'étude des disparités régionales est réalisée « *toutes choses égales quant aux profils socio-démographiques et scolaires des étudiants* ». L'examen comparé des effets régionaux issus des modélisations économétriques des comportements migratoires des jeunes liés à l'enseignement supérieur révèle de grandes disparités (Fig.1). Il existe en effet un rapport de 1 à plus de 30 entre d'une part les migrations de proximité, les comportements sédentaires à l'entrée en deuxième cycle (coefficients de variations égaux à 0,74), et d'autre part les migrations à longue portée lors de l'entrée soit en deuxième soit en troisième cycle



(coefficients de variation respectivement égaux à 11,57 et 22,97). Ces mêmes propensions à migrer dessinent des continuités tout au long du parcours universitaire pour un même type de migration. Dans le cas des migrations de proximité par exemple, l'appartenance régionale joue selon les mêmes modalités pour les étudiants débutant un 2<sup>ème</sup> cycle et ceux commençant un 3<sup>ème</sup> cycle (coefficient de corrélation égal à +0,83). C'est ce qu'illustrent les exemples des régions Centre et Bourgogne dans lesquels les étudiants ont, par rapport aux étudiants lorrains, un avantage de 4 points voire plus dans la probabilité de migrer vers une région voisine, « *toutes choses égales par ailleurs* ». Les constats établis pour les migrations de proximité sont également vrais pour les migrations à longue portée comme pour celles dirigées vers l'Ile-de-France.

Une exploration plus fine des effets moyens des différents types de migrations (tableau 2) par le biais d'une analyse en composantes principales (ACP) permet de dégager les principales oppositions entre régions. Celles-ci se structurent de manière relativement attendue entre régions qui retiennent davantage leurs étudiants et régions dont les étudiants se dirigent plus volontiers vers l'Ile-de-France et d'autres régions de province plus lointaines. C'est ainsi que parmi les régions qui savent mieux retenir leurs étudiants lors des passages de cycle se trouvent Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. Tandis que pour la plupart des régions du Bassin Parisien les étudiants se dirigent plus vers l'Ile-de-France et les régions de province plutôt lointaines (Fig. 2).

Pour les jeunes entrant sur le marché du travail, les constats relatifs au poids différent de l'appartenance régionale joue un rôle plus ou moins important selon le niveau de formation en particulier quand on examine les mobilités dites de retour ou celles ayant lieu en direction d'une région dont le jeune n'est pas originaire. Plus encore, il est intéressant de noter que les écarts de comportement entre les 22 régions métropolitaines sont plus marqués en ce qui concerne les mobilités vers une région autre que la région d'origine. Signalons que si les

mobilités de retour sont bien marquées par des effets régionaux, ces derniers ne sont toutefois pas identiques selon le niveau de formation, puisqu'il n'existe pas de corrélation significative.

Enfin, la mise en regard des différentes propensions des jeunes à migrer aux passages de cycles et lors de l'insertion sur les marchés de l'emploi régionaux permet de souligner que ce sont les comportements des diplômés accédant à un premier emploi qui introduisent les plus grands écarts entre régions. Ces différenciations sont deux fois plus importantes que pour les étudiants entrant en deuxième cycle (coefficients de variation respectivement égaux à 3,2 et à 1,6). Ces propensions à migrer jouent de manière semblable pour les étudiants entrant en deuxième cycle, ceux entrant en troisième cycle et les diplômés accédant à un premier emploi (tous les coefficients de corrélation des populations prises deux à deux sont positifs et significatifs). En particulier, près de 65% des effets moyens de l'appartenance régionale sur les probabilités de migrer des diplômés accédant à un premier emploi sont expliqués par les effets moyens d'appartenance régionale sur les probabilités de migrer des étudiants entrant en troisième cycle. Il n'y a guère qu'une ou deux régions qui se distinguent par des situations exceptionnelles : l'Aquitaine que les diplômés accédant à un premier emploi quittent beaucoup plus que ce que laisserait attendre la simple prise en compte des propensions à migrer des étudiants accédant à un troisième cycle universitaire (Fig. 1). A l'opposé, la Corse est caractérisée par une probabilité de migrer pour les diplômés accédant à un premier emploi significativement inférieure à ce que laisserait attendre la propension à migrer des étudiants intégrant une formation de troisième cycle.

Décrire les propensions à migrer des étudiants lors de leurs formations et des diplômés accédant à un premier emploi pose en filigranes la question des relations avec les caractéristiques des régions liées à l'offre de formations universitaires et aux conditions d'insertion professionnelle des plus diplômés. Pour ce faire, on étudie les corrélations entre propensions à migrer d'une part des étudiants lors de l'entrée en troisième cycle, d'autre part

des diplômés sur le marché du travail<sup>3</sup> et les principales spécialisations régionales définies par rapport à la Lorraine et liées d'une part à l'offre de formations universitaires, d'autre part aux conditions d'insertion professionnelle<sup>4</sup>. Il existe ainsi une relation directe entre les différenciations régionales majeures liées à l'offre de formations et les propensions à migrer des jeunes en fin de parcours de formation (Fig. 3). C'est ainsi que plus les IUT, les STS et les deuxièmes cycles des secteurs Sciences et STAPS concernent d'étudiants comme en Picardie et dans les Pays-de-la-Loire, plus les étudiants entrant en troisième cycle et les diplômés accédant à un premier emploi voient leurs chances de quitter leur région de formation augmenter. De ces informations croisées, il ressort les traces de migrations rendues nécessaires par une offre de formations universitaires insuffisante et, dans une certaine mesure, contraignante – offre de formation limitée qui semble peser voire refléter une partie des conditions d'insertion sur le marché du travail. A l'opposé, plus les parts des deuxièmes et troisièmes cycles des secteurs Droit-Economie-AES et Langues, Lettres et Sciences Humaines sont importantes comme en Ile-de-France, moins ces mêmes étudiants et diplômés ont de chances de migrer. Ce qui pourrait s'apparenter cette fois à une « sédentarité de confort », dans la mesure où la moindre chance de quitter sa région de formation correspond à une offre de formations de fin de parcours universitaire importante.

Il en va tout autrement pour les relations entre propensions à migrer et principales différenciations régionales liées aux conditions d'insertion sur les marchés de l'emploi. En effet, plus la part des cadres parmi les jeunes diplômés de « Génération 98 » de la région est élevée, plus les diplômés ont de chances de quitter leur région de formation pour accéder à un premier emploi comme en Ile-de-France, en Alsace, en Rhône-Alpes mais aussi et de manière

---

<sup>3</sup> Ces propensions sont appréhendées à partir des différences moyennes des probabilités prédites.

<sup>4</sup> Ces principales spécialisations renvoient aux coordonnées des régions sur les premiers facteurs d'ACP menées d'une part sur un tableau de données qui décrit chacune des 21 régions françaises par rapport à la Lorraine selon la part d'étudiants inscrits dans chacun des grands types de formation supérieure retenus, d'autre part sur un tableau de données qui décrit toujours chacune des 21 régions françaises par rapport à la Lorraine selon les taux de chômage des diplômés formés dans la région et les principales caractéristiques des premiers emplois occupés dans la région

plus inattendue en Franche-Comté. Certes il ne faut pas oublier que c'est la situation de la Lorraine qui sert de référence, mais aussi que, dans le cas de régions comme Rhône-Alpes ou encore l'Alsace, cette situation renvoie à une concurrence inter générationnelle qui peut s'avérer très forte. Alors que, dans le cas de la Franche-Comté, on peut penser plus vraisemblablement à une relative faiblesse du marché des cadres. En revanche, plus les parts des contrats aidés et des emplois dans le secteur public sont importantes, moins les diplômés ont de chances de quitter leur région pour occuper un premier emploi comme en Corse (Perret, 2007). Dans ce dernier cas, on peut y voir une « sédentarité » choisie ou contrainte qui s'accompagne éventuellement d'un déclassement professionnel. On peut également supposer que si migrations il y a eu, ces dernières ont eu lieu en début de parcours de formations universitaires.

### **Conclusion : des régions à la croisée des parcours ?**

Si les effets régionaux posent question quant aux spécificités de l'offre de formation et à son adéquation avec le marché du travail des plus qualifiés à l'échelle régionale, il ne faut pas négliger le rôle de l'environnement social et du parcours scolaire. Les jeunes socialement et scolairement les mieux dotés ne font pas les mêmes choix que les autres : ils sont plus tentés par des études parisiennes ou par une expérience professionnelle hors de leur région d'origine. Dans un espace de formation supérieure « façonné » par le dernier plan de redéploiement universitaire « Université 2 000 », la prise en compte d'une équité spatiale certaine d'accès à la formation universitaire semble faire que les différenciations sociales entre jeunes liés à l'enseignement supérieur se traduit par un rapport variable non seulement à la sédentarité mais aussi aux migrations à longue portée. En montrant les différentes manières dont l'espace de formation et l'espace du travail sont intégrés dans les « choix » faits par les jeunes, cette étude des mobilités géographiques de la jeunesse étudiante apporte un nouvel éclairage sur les choix de formation et d'emploi des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur.

Près de vingt ans après la mise en place du plan « Université 2 000 », choix de formation et de migration apparaissent étroitement liés selon des modalités parfois inattendues. Il suffit pour s'en convaincre de mentionner le cas des étudiants titulaires d'un DUT. Ces derniers sont ceux qui changent le plus de région pour poursuivre leur formation parmi les titulaires d'un premier cycle. Or, le DUT est le seul diplôme de premier cycle à être reconnu dans les conventions collectives et donc permettre une embauche au niveau de qualification du technicien supérieur. Or, plus de 70% des titulaires d'un DUT poursuivent actuellement leurs formations en deuxième cycle. Le temps semble bien révolu des études concernant ces filières de formation, qui mettaient en évidence les phénomènes d'auto-sélection pratiqués par les bacheliers brillants d'origine modeste (Markiewicz-Lagneau, 1981 ; Mingat, 1981). Ces derniers s'inscrivaient davantage dans ces filières que les bacheliers de niveau moyen mais d'origine aisée. Actuellement, tout semble se passer comme si les étudiants inscrits dans de telles filières se garantissaient les meilleures chances non seulement d'obtenir un diplôme de premier cycle toujours reconnu sur le marché du travail mais aussi de poursuivre leurs formations en d'autres lieux. Au final, les mobilités géographiques mais aussi de formations affichées par ces étudiants semblent confirmer le fait qu'ils sont devenus des premiers cycles universitaires à part (Merlin, 1990). Cet exemple montre combien il est nécessaire de renouveler l'analyse des choix étudiants et des parcours de formation en intégrant cette nouvelle donnée.

Car les dimensions régionales des migrations des jeunes liés à l'enseignement supérieur existent bel et bien au niveau individuel comme au niveau collectif. Mais selon des modalités bien différentes. Les probabilités individuelles de quitter leurs régions de formation pour les étudiants aux passages de cycles et les diplômés accédant à un premier emploi sont toutes liées directement et très significativement. Ce qui peut se traduire par le fait que pour une région donnée plus les étudiants entrant en deuxième cycle ont tendance à migrer, plus les

diplômés accédant à un premier emploi ont eux aussi tendance à quitter leur région de formation. Ces relations laissent l'image de régions qui, au jeu de la formation supérieure et de l'emploi des jeunes diplômés, « gagnent ou perdent ». Tandis qu'au niveau régional, le taux d'émigration des étudiants et le taux d'immigration des jeunes diplômés varient significativement dans le même sens : ce qui peut être interprété comme l'expression de redistributions des différentes populations jeunes qualifiées entre régions et laisser l'impression de complémentarités entre régions métropolitaines (Baron et Perret, 2006). S'affirment alors les contours de marchés nationaux des formations universitaires et de l'emploi. Toutefois, selon les indicateurs retenus, l'image de régions « qui perdent » ne peut qu'interpeller les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation car, dans la compétition économique que se livrent les territoires, attirer et retenir des jeunes hautement qualifiées est communément considéré comme gage de croissance économique.

### **Bibliographie**

- Baron M., Caro P., Perret C., 2003. *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1<sup>er</sup> rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR, 162 p.  
[halshs-00109499 – version1]
- Baron M., 2004. « La formation supérieure en régions (France) », *Cybergéo*, n° 279, 19 p.
- Baron M., Caro P., Perret C., Cuney F., 2005. *Mobilités géographiques étudiantes : quelles disparités régionales ?* Besançon, 2<sup>e</sup> rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR, 128 p.  
[halshs-00109681 – version1]
- Baron M., Perret C., 2006. « Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? », *L'Espace géographique*, 1, 44-62.
- Caro P., Martinelli D., 2002. « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Bref*, n°186, Céreq.
- Charlot A., Chevalier L., Pottier F., 1991. « Diplômés de l'enseignement supérieur : migrations interrégionales et mobilité géographique », in *de Gaudemar J.-P. (dir) : Formation et Développement Régional en Europe*, Paris, La Documentation Française.
- Cuney F., Perret C., Roux V., 2003. « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Bref*, n°198.
- Drapier C., Jayet H., 2002. « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 355-376.

- Drapier C., Dessendre-Détang C., Jayet H. 2004. "The impact of migration on wages: Empirical evidence from French Youth", *Journal of Regional Science*, 44(4), 661-692.
- Dumartin S., 1995. « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Economie et Statistiques*, 283-284, 97-110.
- Gourieroux C., 1989. *Econométrie des variables qualitatives*, Paris, Economica.
- Jayet H., 1989. « Structures urbaines et fonctionnement des marchés de l'emploi : un modèle de migrations entre zones rurales stables et zones urbaines mobiles », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 531-547.
- Maddala G., 1983. *Limited-dependant and qualitative variables in econometrics*, Cambridge, Cambridge University press.
- Markiewicz-Lagneau J., 1973, Les étudiants des I.U.T. en France, O.C.D.E., vol. VII, n°2, 156 p.
- Merlin P., 1990, « L'organisation des premiers cycles. Pour une diversification des structures d'accueil en premier cycle », *Bulletin de l'Association Qualité de la Science Française*, 23-42.
- Mingat A., 1981, « Aptitudes et classes sociales. Accès et succès dans l'enseignement supérieur », *Population*, n°2, 337-359.
- Perret C., 2007. « Typologie de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur dans les régions françaises au regard des mobilités géographiques », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 293-307.
- Perret C., Roux V., 2004. « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? », *Formation-Emploi*, 87, 45-62.
- Woolridge J.M., 2002. *Econometric Analysis of cross section and panel data*, Boston, MIT Press.

### **Bibliographie complémentaire**

- Afsa Essafi C., 2004. « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théories et applications », série *Documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE*, n°0301, INSEE, 97 p.
- Baccaïni B., 1993. « Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990 : comparaison de la période 1975-1982 et spécificité des différentes classes d'âge », *Population*, 6, 1791-1812.
- Baccaïni B., 2001. « Les migrations en France entre 1990 et 1999, Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *INSEE Première*, n°758, 4 p.
- Baron M. et Perret C., 2005. « Migrations étudiantes et territoires universitaires : vers une uniformisation des pratiques ? », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 429-442.
- Baron M., 2005. « Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90 », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 281-300.
- Béduwé C., 1994. « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, 48, 3-21.
- Boudoul J. et Faur J.-P., 1985. « Depuis 1975, les migrations interrégionales sont moins nombreuses », *Economie et Statistiques*, 180, 11-21.
- Bouoiyour J. et Brahimi A., 1998. « Migration inter-régionale des jeunes diplômés en France : essai de modélisation », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, 281-300.
- Boudon R., 1973. *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1964. *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., 1966. *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.

- Brocard M., Hérin R., Joly J. (coord.), 1996. *Formation et recherche*, in *Atlas de France* dirigé par Brunet R. et Auriac F., Paris, Reclus, La Documentation Française, vol. 4.
- Caro P., 2003. « L'apport de la géographie à la relation formation emploi », *Formation Emploi*, 84.
- Caro P., Cuney F et Perret C., 2003. « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », in *Géographie de l'école*, 8, ministère de l'éducation nationale, 105-109.
- Cazenave P. et Gravot J., 1986. « Aires d'attraction et structure spatiale du système universitaire », *Education et Formations*, 8, 35-84.
- Cuney F. 2001. « Les migrations des étudiants francs-comtois vers les Universités limitrophes », *Revue Images de Franche-Comté*, 23, Besançon, 18-21.
- DATAR (dir.), 1998. *Développement Universitaire et développement territorial. L'impact du plan U2000 (1990-1995)*, Paris, La Documentation Française - DATAR.
- Filâtre D., 2002. « Les universités et le territoire : nouveau contexte, nouveaux enjeux », *actes du colloque RESUP « l'enseignement supérieur en question »*, LAPSAC – université Victor Segalen Bordeaux 2, 16-17 mai 2002.
- Frémont A., Hérin R. et Joly J., 1992. *Atlas de la France universitaire*. Paris, Reclus-La Documentation Française, Collection Dynamiques du territoire.
- Jayet H., 1996. « L'analyse économique des migrations, une synthèse critique », *Revue économique*, Vol. 47, 2, 193-226.
- Lippman S.A., Mc Call J.-J., 1970. "The Economics of Job Search: A Survey", *Economic Inquiry*, Vol. 14, 2.
- Millot B., 1976. « La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques », thèse complémentaire, Dijon, Irédu
- Saint-Julien T., 2003. « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in Ciattoni A. et Veyret, Y. (dir.), *Les fondamentaux de la Géographie*, Paris, Armand Colin, 163-168.
- Sjaastad L., 1962. "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, 70, 80-93.



Tableau 1 : Les déterminants de la migration des étudiants entrant en 2<sup>e</sup> cycle

	Ensemble des étudiants		Etudiants inscrits en							
			IUT		Droit-Economie-AES		Sciences et STAPS		Langues, Lettres et Sciences	
<b>Constante</b>	4,6	***	3,3	***	20,3	***	11,3	***	19,6	***
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>										
Hommes	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Femmes	0,2	**	0,3	**	2,7	***	-0,8	**	2,6	***
<i>Origine sociale : fille ou fils de</i>										
Agriculteurs		NS	-0,6	*		NS		NS		NS
Indépendants		NS	-0,6	**		NS		NS	2,8	**
Cadres	0,6	***		NS	2,9	**	2,1	***	5	***
Professions intermédiaires	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Employés		NS		NS		NS	-1,7	**		NS
Ouvriers	-1	***	-0,6	***	-6,4	***	-2,5	***	-7,9	***
Retraités		***		NS		NS		NS		NS
Sans profession (chômeurs, inactifs hors retraités)	0,4	*		NS	4,8	*		NS		NS
<b>Caractéristiques scolaires</b>										
<i>Type de baccalauréat</i>										
Littéraire	-1,4	***	-1,1	***	-4,5	**	-6,7	***	-4,7	***
Economique	-1,9	***	-2,5	***	-3,5	**	-13,5	***	-4,7	***
Scientifiques	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Technologiques et professionnels	-1,9	***	-1,2	***		NS	-12,7	***	-8,2	***
<i>Baccalauréat obtenu</i>										
À l'heure	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En retard	-0,9	***	-0,3	**	-3,9	***	-7,5	***		NS
En avance	0,9	***	0,5	***		NS	3	***	5,1	***
<b>Filières d'inscription à l'université</b>										
Santé	-189,1	***								
Sciences- Staps	-6,4	***								
Langues, Lettres et Sciences Humaines	-12,6	***								
IUT	1,2	***								
Droit-Economie-AES	-14,4	***								
Changement de secteur lors du passage (hors iut)	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	

**Mise au point :** l'individu de référence, noté Réf. dans le tableau, est un homme ayant obtenu un baccalauréat scientifique à l'heure, dont le père exerce une profession intermédiaire, et qui a changé de secteur disciplinaire à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle. Il est inscrit en Droit-Economie-AES. Les régions de formation ont été introduites comme variables explicatives dans chaque modèle : la Lorraine étant choisie comme région de référence.

Il n'y a pas d'analyse des passages entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles dans le secteur de la Santé car les effectifs étudiants sont trop faibles.

**Note de lecture :** Un étudiant qui ne diffère de l'individu de référence que par le genre voit sa probabilité de migrer s'accroître de 0,2%.

Source : MENRT - DEPP, fichiers de couplage 1998-2000

Tableau 2 : Effets moyens<sup>5</sup> des différentes caractéristiques scolaires et sociales sur les probabilités de migrer des étudiants à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle

Caractéristiques	Etudiants inscrits dans une université de province en 1998				Etudiants inscrits dans une université francilienne en 1998		
	Migrant vers une région de province limitrophe	Migrant vers une région de province non limitrophe	Migrant vers Ile-de-France	Ne migrant pas	Migrant vers une région de province limitrophe	Migrant vers une région de province non limitrophe	Ne migrant pas
<b>Socio-démographiques</b>							
Hommes	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femmes	0.26	0.23	0.11	-0.60	-0.22	-0.31	0.53
<i>Origine sociale : fille ou fils de</i>							
Agriculteurs	-0.20	0.02	-0.28	0.47	0.66	2.68	-3.34
Indépendants	-0.10	-0.10	0.45	-0.25	-0.17	-0.56	0.73
Cadres	-0.10	0.84	0.86	-1.59	0.28	0.71	-1.00
Professions intermédiaires	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employés	-0.33	0.15	-0.11	0.29	-0.04	-0.17	0.22
Ouvriers	-0.37	-0.78	-0.48	1.64	0.07	-1.91	1.85
Retraités	-0.57	-0.13	0.09	0.61	0.12	-0.98	0.86
Sans profession (chômeurs, inactifs hors retraités)	0.47	-0.05	0.53	-0.95	0.38	-0.22	-0.16
<b>Scolaires</b>							
<i>Type de baccalauréat</i>							
Littéraire	-1.29	-1.56	0.17	2.68	-0.44	-1.94	2.38
Economique	-1.14	-1.72	-0.29	3.14	-0.58	-1.77	2.35
Scientifiques	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Technologiques et professionnels	-0.85	-1.81	-0.40	3.06	-0.51	-1.75	2.27
<i>Baccalauréat obtenu</i>							
A l'heure	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
En retard	-0.49	-0.63	-0.31	1.43	-0.25	-1.52	1.77
En avance	0.60	1.04	1.13	-2.77	-0.32	0.90	-0.58
<b>Filières d'inscription à l'université</b>							
Droit-Economie-AES	-6.03	-8.76	-4.60	19.39	-1.10	-4.58	5.68
Langues, Lettres et Sciences Humaines	-5.96	-8.59	-4.50	19.05	-1.04	-3.75	4.78
Sciences- Staps	-5.21	-6.00	-5.55	16.75	-0.32	2.12	-1.81
Santé	-8.57	-10.66	-6.25	25.49	-1.24	-5.57	6.81
IUT	4.25	3.85	-2.29	-5.81	3.80	5.96	-9.75
Changement de filière	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.

**Note de lecture :** « toutes choses égales par ailleurs », un étudiant inscrit dans une université de province en Droit-Economie-AES a une probabilité de migrer vers une région voisine inférieure de plus de 6 points à un étudiant changeant de secteur disciplinaire entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle pris comme référence. Les régions de formation ont également été introduites comme variables explicatives dans chaque modèle : la Lorraine étant choisie comme région de référence.

Source : MENRT - DEPP, fichiers de couplage 1998-2000

<sup>5</sup> Il s'agit des différences moyennes des probabilités prédites.

Tableau 3 : Les facteurs de migration des diplômés lors de l'accès au premier emploi

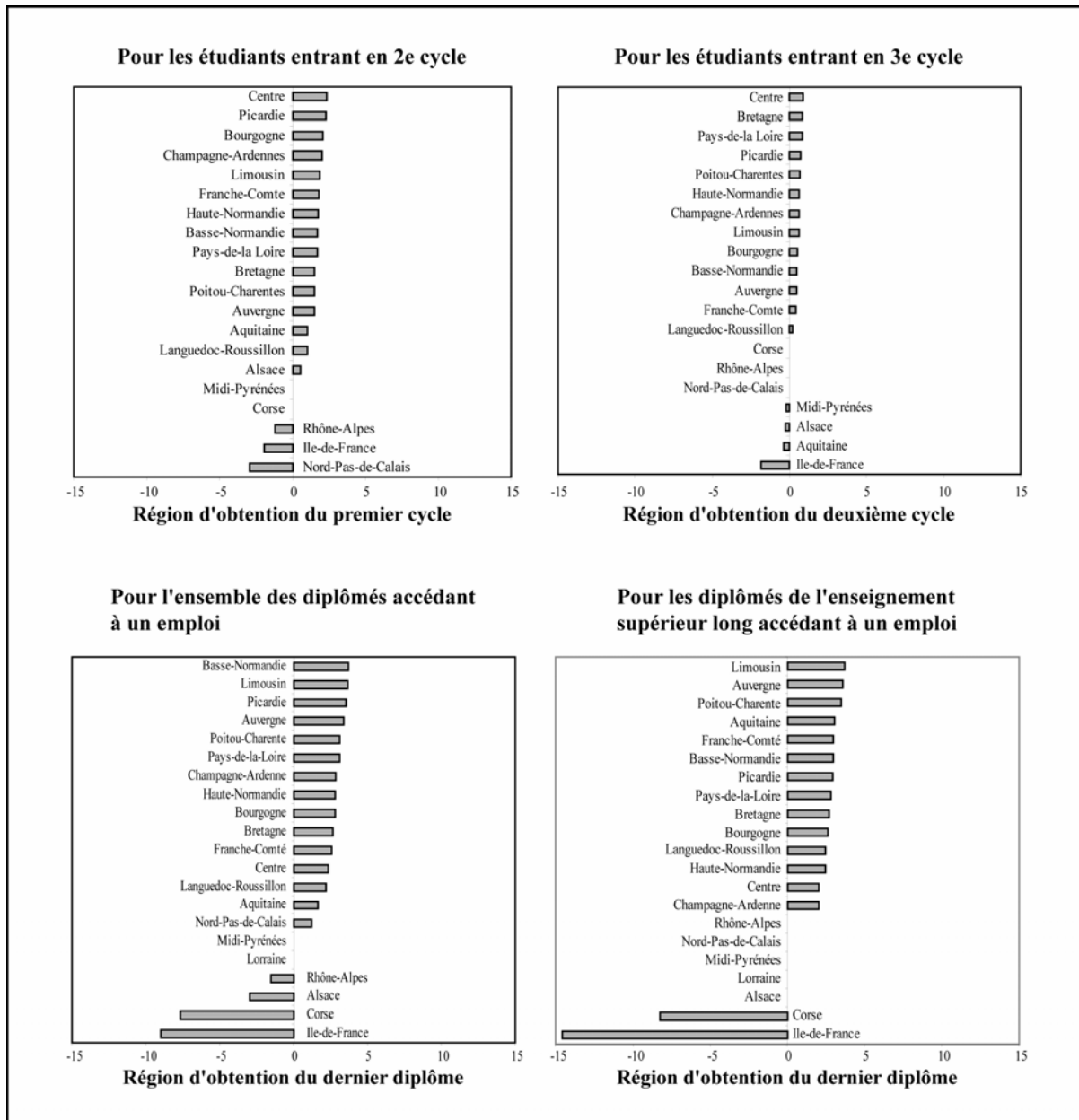
Caractéristiques	Diplômés migrants vs diplômés sédentaires						Diplômés revenant dans leurs régions d'origine vs diplômés sédentaires					
	Ensemble		Supérieur court		Supérieur long		Ensemble		Supérieur court		Supérieur long	
	8,2	***	9,8	***	8,2	NS	16,1	***	27,2	***	16,4	**
<i>Age (1 année supplémentaire)</i>	-0,3	***		NS	-0,5	***		NS	1,4	**	1	***
<i>Capital humain</i>												
Bac+1 ou bac+2 non diplômé	-1,2	***		NS			-6,9	***	3,2	*		
Bac+2 santé et action sociale		NS	1,1	*			4,1	***		NS		
DEUG, DEUST	1	*	1,7	**				NS	-7,1	**		
BTS ou DUT tertiaire	-1,2	**	Réf				-12	***	Réf			
BTS ou DUT industriel		NS	1,5	***				NS	5,7	***		
Second cycle LSH	Réf				Réf							
Second cycle math, sc. et techniques	3,2	***			2,9	***		NS			Réf	
3è cycle LSH	3,8	***			4	***		NS			8,1	***
Ecoles de commerce	5,1	***			5,1	***		NS			2,1	***
3è cycle math, sc et techniques	4,2	***			4,3	***		NS			3,8	***
Ecole d'ingénieur	5,3	***			5,3	***	12,6	***			-4,9	***
<i>Origine étrangère</i>		NS		NS		NS	-8	***	-33,8	***	4,7	*
<i>Changement de région entre 6è et fin des études</i>	6,2	***	7,8	***	6	***						
<i>Expérience professionnelle durant les études</i>	1,2	***	1,3	***	1,2	***	3,4	***	24,7	**	-17,8	***
<i>Environnement familial</i>										NS	9	***
Homme sans enfant en 98	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf						
Homme avec enfant en 98	-5,6	***		NS	-5,3	***	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Femme sans enfant en 98	-4,3	***	-12	***	-2,3	*		NS		NS		NS
Femme avec enfant en 98	-1,1	***		NS	-1,8	***		NS		NS		NS
<i>En couple en 98</i>	-3,4	**		NS	-3,1	**	-20,2	***		NS	-23	**
<i>Activité du père à la fin des études</i>										***		
- Indépendant		NS		NS		NS	3,1	***	25,9			
- Cadre		NS		NS	1,3	***		NS		NS		NS
- Profession intermédiaire		NS		NS		NS		NS		NS		NS
- Employé	Réf		Réf		Réf		-2,1	NS		NS		NS
- Ouvrier		NS		NS		NS	Réf		Réf		Réf	
- Inconnue	-1,1	**	-1,5	*		NS	-3,5	**		NS	-5,8	*
- Chômeur ou inactif		NS	-2,4	*		NS	-5,4	*	-7,7	*	-0,7	*
- Retraité		NS		NS		NS	-2,9	**	6,2	*		NS

**Mise au point :** l'individu de référence, noté Réf dans le tableau, est un homme célibataire sans enfant sortant d'un second cycle LLSH d'origine française n'ayant pas changé de région entre la 6<sup>ème</sup> et la fin de ses études et dont le père est employé. Les régions de formation ont été introduites comme variables explicatives dans chaque modèle : la Lorraine étant choisie comme région de référence.

**Note de lecture :** Un étudiant qui ne diffère de l'individu de référence que par le fait d'avoir changé de région entre la 6<sup>ème</sup> et la fin de ses études voit sa probabilité de migrer s'accroître de 6 points.

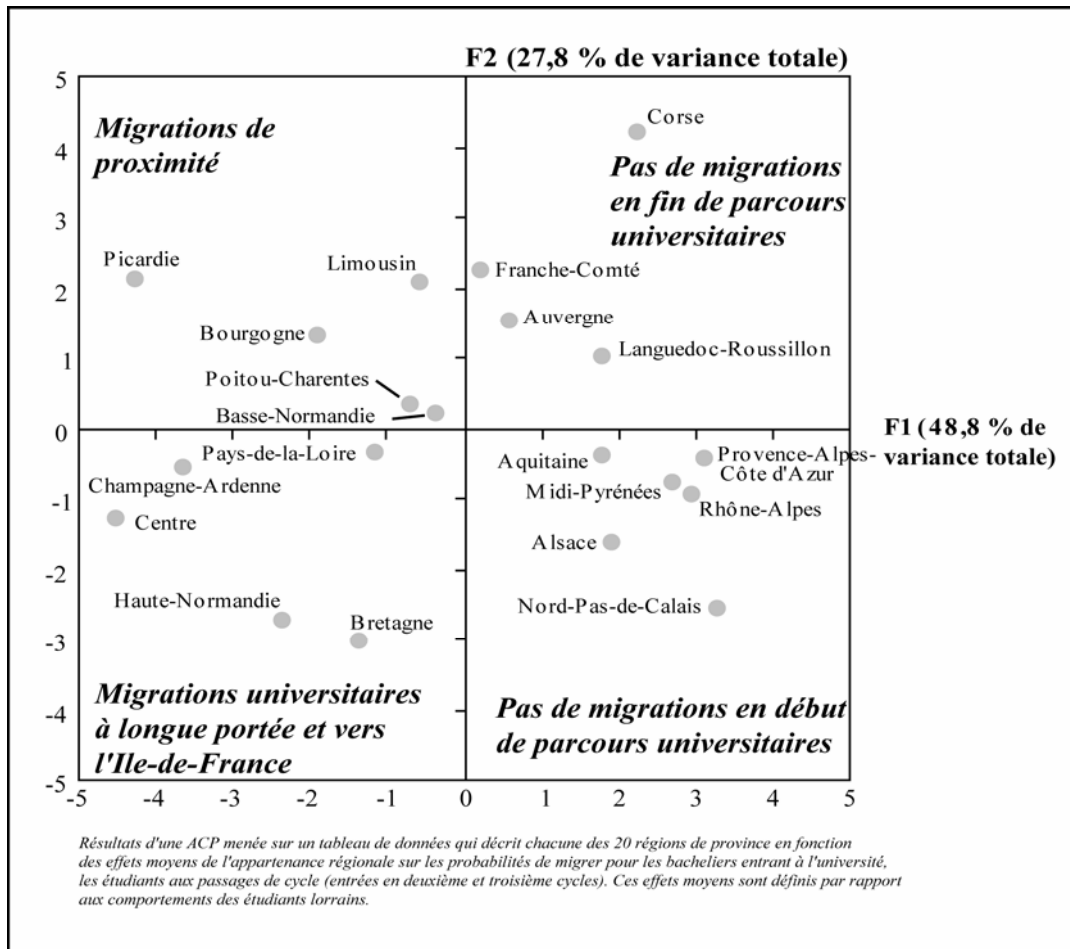
Source: Céreq, enquête « Génération 98 », 1998-2001

Figure 1 : Etudiants, diplômés et propensions à migrer



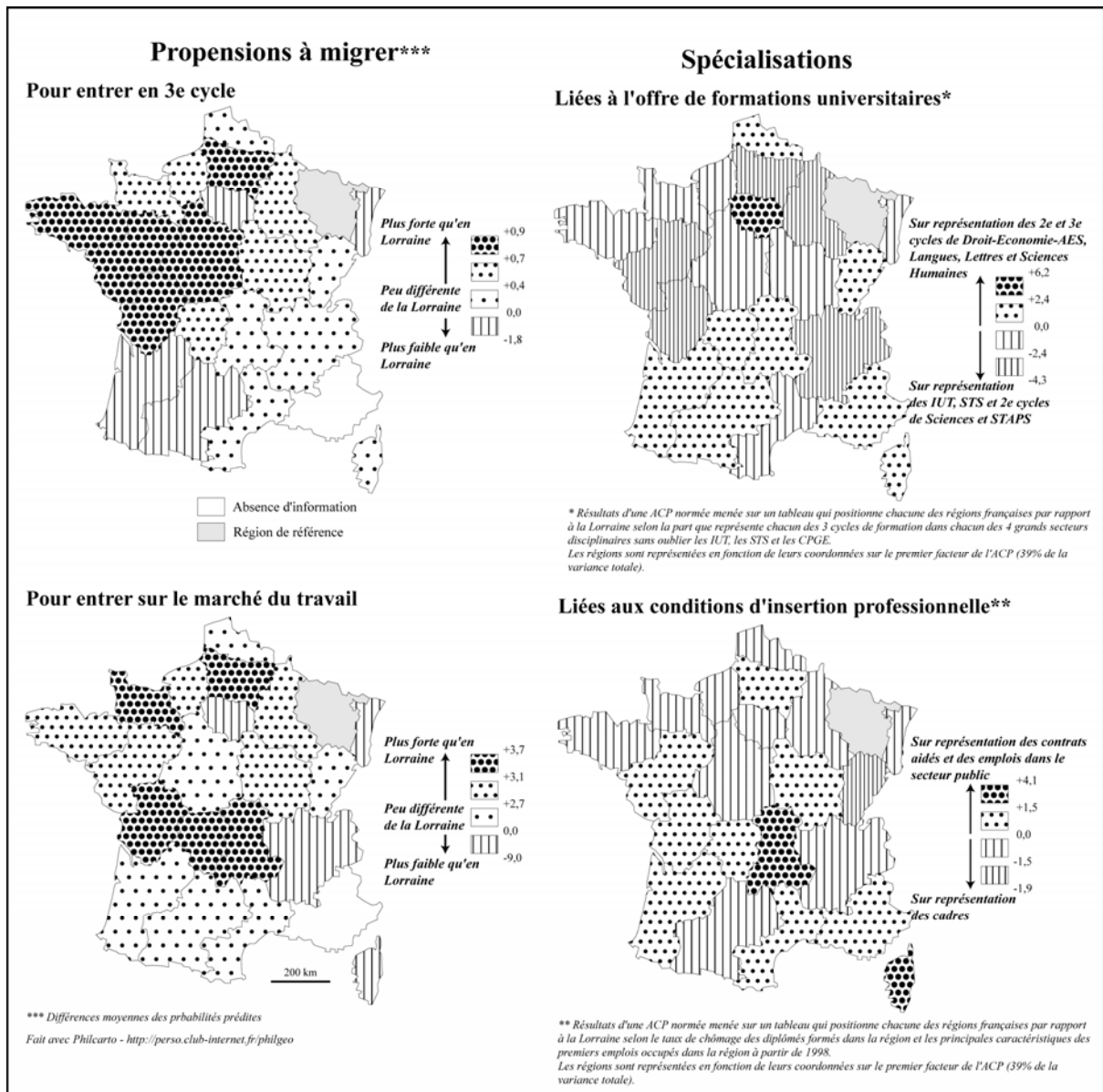
Sources : MENRT - DEPP, fichiers de couplage 1998-2000 ; Céreq enquête « Génération 98 », 2001

Figure 2 : Les régions de province face aux migrations durant les études



Source : MENRT - DEPP, fichiers de couplage 1998-2000

Figure 3 : Régions, spécialisations et propension à migrer



Sources: MENRT - DEPP, fichiers de couplage 1998-2000 ; Céreq enquête « Génération 98 », 2001